

COMpte-REndU SOMMAIRE DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE
DU VENDREDI 17 JUIN 2016 à 20 heures 30

Étaient présents : M. LE FRANC, Mme BOUTIER, M. LE POTTIER, Mme PHILIPPE, M. JOUAN, Mme BARAN, M. ROUILLE, Mme LE GALLO, M. JEGLOT, Mmes GAUTHIER, MILBEO, MM. MAHEO, BINET, Mme GALLAIS

Absents excusés :

M. Alain LE FORESTIER donnant pouvoir à M. François BINET

Secrétaire de séance : M. Franck JEGLOT

Ouverture de la séance à 20 heures 35

Le procès-verbal de la réunion du 20 mai 2016 est adopté.

1. LOYERS DES LOGEMENTS LOCATIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} JUILLET 2016

Le conseil maintient les tarifs votés en 2015 pour le 1^{er} juillet 2016, soit :

• **Ancien logement de fonctions – 11 rue du Gl de Gaulle**

Surface utile	TARIF au 1 ^{er} juillet 2015	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2016
Logement 102.36 m2 F3	426,57 Euros	426,57 Euros

2. FONDS D'AMORCAGE DES RYTHMES SCOLAIRES – REVERSEMENT A L'ECOLE PRIVEE

La somme à reverser à l'école privée est de 1 200 € pour 24 enfants de maternelle.

3. SDE – TRAVAUX DE GENIE CIVIL TELEPHONIQUE POUR LE LOTISSEMENT TRISKEL

Le conseil municipal accepte les travaux pour un coût de 5 800 € TTC et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

4. ORGANISATION D'UN FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Conseil approuve le principe d'organiser un forum des associations. Pour cette année, la date proposée est le vendredi 2 septembre 2016, à 16 heures 30 dans la salle polyvalente. Le service technique communal interviendra pour les besoins en matériel dans la salle. L'entrée sera gratuite et aucune participation financière ne sera sollicitée auprès des associations. La présence d'une buvette et des collations devraient être prévues.

Le Maire est autorisé à signer tout document pour contacter les associations et les partenaires éventuels.

5. INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Le conseil municipal approuve l'inventaire des zones humides – demande son intégration dans le PLUi et autorise le Maire à signer tout acte y afférent.

6. INSTALLATIONS CLASSEES – Unité de méthanisation à LOUDEAC – SAS BIODEAC

Le conseil municipal donne un avis favorable au projet.

7. INSTALLATIONS CLASSEES – Trohelleuc LOUDEAC – EARL LA MINOTERIE

Le conseil municipal donne un avis favorable au projet.

8. DECISION MODIFICATIVE – BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE POUR 2016

Le conseil municipal autorise le Maire à procéder aux virements de crédits suivants :

Section INVESTISSEMENT – DEPENSES

Article 2152 – SIGNALISATION	+ 7 600 €
Article 2184 – Mobilier	- 5 000 €
Article 2115 – Achat de terrain bâti	- 600 €
Chapitre 21 : + 2 000 €	
Article 2315 – Travaux	- 200 €
Chapitre 23 : - 200 €	

Article 020 – Dépenses imprévues - 1 800 €
Chapitre 020 : - 1 800 €

9. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal ne fait pas valoir son droit de préemption urbain sur la parcelle AC n° 166.

Pour informations – Décision du Maire :
Virements de crédits du 26 mai 2016

Pour informations :

- Le Comité voirie se réunira mardi 21 juin 2016 pour étudier le prochain programme voirie,
- Un Conseil communautaire d'enfants est en cours de constitution – l'élection est prévue samedi 18 juin de 10 heures à 12 heures, à la mairie et concerne les enfants du CE2 – CM1 et CM2,
- Il est demandé à ce que le débroussaillage des carrefours soit refait
- Une étude est en cours en vue de l'achat de deux défibrillateurs et solliciter des aides financières, s'il y en a.

Clôture de la séance : 23 heures 20.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 24 juin 2016.

A Saint-Barnabé, le 23 juin 2016

Le Secrétaire de séance,
Franck JEGLOT

Le Maire,
Georges LE FRANC